



Pauvreté–corruption, liaisons fatales

Laura Alonso explique pourquoi la bataille contre la corruption doit être livrée sur de nombreux fronts

David Pedroza

LAURA ALONSO a été nommée à la tête de l'Office argentin de lutte contre la corruption par le Président Mauricio Macri en 2015, après avoir siégé à la Chambre des députés et dirigé la section argentine de Transparency International. Elle est diplômée de l'université de Buenos Aires et possède un master en administration publique et politiques publiques de la London School of Economics and Political Science. Dans cet entretien accordé à David Pedroza pour *F&D* le 22 juin, M^{me} Alonso explique pourquoi la lutte contre la corruption est essentielle pour combattre la pauvreté, comment divers acteurs des sphères publique et privée doivent y participer et de quelle manière la technologie peut être mise au service de la transparence.

F&D : Quels sont les secteurs gouvernementaux les plus touchés par la corruption ?

LA : S'agissant de la « grande corruption », les principales « zones à risques » en Argentine sont les secteurs habituels : grands projets d'infrastructure, industries extractives et douanes. Par conséquent, nous mettons en œuvre diverses mesures pour atténuer les risques, renforcer les contrôles et la transparence des procédures de passation et d'adjudication des marchés, surveiller le comportement et le patrimoine des responsables publics et renforcer le système d'audit interne dans chaque secteur.

F&D : Vous dites que le gouvernement argentin considère la lutte contre la corruption comme l'un des volets du combat contre la pauvreté. Quel est le lien ?

LA : Les pauvres sont des victimes de la corruption : en plus d'empêcher un fonctionnement efficace et une bonne administration de l'État, la corruption nuit à la qualité des services publics et des investissements d'infrastructure, ce qui a des répercussions directes sur la qualité de vie de ces gens. Les premières victimes de la corruption sont toujours les populations les plus démunies. Elles se trouvent également privées de nouvelles perspectives d'emploi parce que nous savons tous que, malheureusement, la corruption dissuade les investissements privés de qualité.

F&D : Comment impliquer le secteur privé ?

LA : Il est vital que le secteur privé contribue lui aussi à prévenir la corruption par de bonnes pratiques commerciales et en encourageant les entreprises à signaler les irrégularités qui peuvent entacher la passation des marchés publics ou la négociation des contrats. En ce qui concerne les alliances public-privé, l'Office anticorruption a lancé un mécanisme de signalement de haut niveau avec l'aval technique de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Institut de Bâle sur la gouvernance. Le premier projet de partenariat public-privé de la Direction nationale des routes a déjà donné lieu à la signature de huit contrats et aucun fait de corruption n'a été signalé à ce jour, ce qui montre que la conception du projet tout comme l'introduction de clauses d'intégrité, ainsi que le mécanisme de signalement de haut niveau, ont contribué à donner confiance aux investisseurs : ils ont massivement répondu à l'appel, y compris les étrangers qui n'avaient jamais investi en Argentine.

F&D : Comment le gouvernement s'est-il servi de la technologie pour lutter contre la corruption ?

LA : En Argentine, l'administration était très en retard sur le plan technologique. Depuis la création

du ministère de la Modernisation, elle a beaucoup progressé, d'abord avec l'introduction de fichiers électroniques permettant la gestion dématérialisée de la plupart des procédures et améliorant la transparence et le contrôle de chaque procédure. Les téléprocédures ont également accéléré le dédouanement et permis une surveillance plus efficace. Le Président Macri a signé un décret pour lancer la réforme relative aux fichiers électroniques et la mise en œuvre d'une politique importante et de grande ampleur pour l'ouverture des données et la transparence de l'administration. Nous travaillons d'arrache-pied sur l'interopérabilité des bases de données de l'État, qui a permis, dans le cas de l'Office anticorruption et avec la dématérialisation, d'assurer un meilleur contrôle et une meilleure supervision par secteur de processus administratifs critiques. Nous pouvons ainsi produire des statistiques et recouper les données.

F&D : Il s'agit donc d'une offensive sur plusieurs fronts ?

LA : C'est un souhait de la présidence d'avancer sur tous les plans (administratif, opérationnel, exécutif et législatif) pour garantir la durabilité de ces petites et grandes réformes qui peuvent améliorer le processus administratif de manière exponentielle. Et les changements n'ont pas été progressifs : certains ont véritablement provoqué un choc, comme l'introduction des fichiers électroniques, qui a nécessité la formation de dizaines de milliers de fonctionnaires habitués à traiter des dossiers papier. Le Conseil national de la modernisation a fait en sorte que les administrations provinciales passent aussi aux documents électroniques, et des efforts considérables sont déployés pour que les autorités judiciaires suivent le mouvement. Quand nous sommes arrivés à l'Office anticorruption, nous n'avions accès à aucune base de données publique. Aujourd'hui, nous pouvons en consulter une bonne quinzaine. Durant la dernière année de notre mandat, nous procéderons à d'innombrables vérifications croisées dans les bases de données afin de vérifier les intérêts financiers ainsi que le patrimoine et les origines culturelles et sociales des fonctionnaires.

F&D : Qu'a-t-il été fait pour que le public ait davantage accès aux données ?

LA : Toutes les bases de données sont consultables sur le site www.datos.gob.ar. Des catalogues de données donnent accès aux déclarations sur l'honneur faites par les 45.000 fonctionnaires de l'exécutif qui communiquent leur patrimoine et leurs intérêts financiers à l'Office anticorruption. L'Argentine est le seul pays à rendre publique une bonne partie

de ces informations, qui sont actualisées chaque année. On trouve également sur le site des renseignements sur les activités minières, l'exploitation de gaz et de pétrole, la population, l'éducation, ainsi que des données sur la santé publique et l'économie. L'Argentine a retrouvé et dépassé ses niveaux historiques de transparence budgétaire, qui avaient hélas baissé ces dernières années. La qualité de son système de statistiques publiques est revenue à son niveau antérieur, ce qui n'est pas sans importance pour les déclarations aux organismes internationaux.

F&D : Quelle est la prochaine étape ?

LA : Dans les mois qui viennent, nous allons préparer un plan national anticorruption pour les cinq prochaines années. Il ne reposera pas uniquement sur les responsabilités de l'Office anticorruption, mais englobera tous les secteurs d'activité des pouvoirs publics et tous les ministères, pour que chacun puisse contribuer à des politiques sectorielles spécifiques dans ses propres domaines de compétence, y compris les administrations décentralisées comme la sécurité sociale, le fisc, les douanes ou, par exemple, l'autorité argentine de réglementation de la qualité des aliments et des médicaments.

F&D : Comment mesurez-vous les progrès accomplis ?

LA : Aucun pays dans le monde ne peut guérir de cette maladie qu'est la corruption, car les pays où la transparence et les contrôles internes sont très poussés ont généralement des pratiques déplorables à l'étranger. Il me semble donc essentiel d'effectuer un travail multilatéral de prévention et de lutte. L'Argentine participe au Groupe de travail des hauts responsables de l'intégrité publique de l'OCDE et préside le groupe anticorruption du G-20. Même si aucun pays n'est indemne dans ce domaine, ce qui les différencie les uns des autres est le traitement que leurs institutions réservent à ce fléau. Je pense que, dans le cas de l'Argentine, le succès de la lutte est mesurable à l'aune des réformes, petites et grandes, qui se poursuivent et s'inscrivent dans la durée et sont mises en œuvre au niveau fédéral ou des administrations, mais concernent également l'appareil judiciaire, les provinces et les municipalités. Si le programme de ces différentes réformes était appliqué tout au long des dix prochaines années, ce serait un signe de la réussite de cette phase. **FD**

DAVID PEDROZA est chargé de communication au département de la communication du FMI.

Cet entretien a été révisé dans un souci de concision et de clarté.